



Avis de publication

MAIRIE DE JASSERON

Monsieur le Maire de Jasseron certifie que le registre des délibérations du Conseil municipal dont la séance s'est tenue le 25 octobre 2022 a été publié ce jour et qu'il a été mis à disposition du public pour consultation dès aujourd'hui à la mairie, située 53 rue Julien Manissier.

Toutes les délibérations de cette séance ont été télétransmises en préfecture le 28 octobre 2022 et sont exécutoires à compter du 2 novembre 2022, date de publication.

Listes des actes publiés :

- Délibération n°CM2022.10-01 du 25 octobre 2022 relative à la décision modification n°1 du budget principal de la Commune
➡ vote à l'unanimité (15 voix pour ; 0 voix contre ; 4 abstentions ; 0 ne prend pas part au vote)
- délibération n°CM2022.10-02 du 25 octobre 2022 relative à l'élection d'un nouveau membre au sein du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Jasseron
➡ vote à l'unanimité (19 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention ; 0 ne prend pas part au vote)
- délibération n°CM2022.10-03 du 25 octobre 2022 relative à l'actualisation des tarifs de location des salles communales
➡ vote à l'unanimité (15 voix pour ; 0 voix contre ; 4 abstentions ; 0 ne prend pas part au vote)
- délibération n°CM2022.10-04 du 25 octobre 2022 relative à l'adhésion au groupement de commandes pour la réalisation de travaux de construction, de renforcement, de réfection et d'entretien de voirie ainsi que de travaux de signalisation verticale et horizontale (secteur Revermont Sud)
➡ vote à l'unanimité (19 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention ; 0 ne prend pas part au vote)
- délibération n°CM2022.10-05 du 25 octobre 2022 relative à l'adhésion au groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel et de services associés
➡ vote à l'unanimité (19 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention ; 0 ne prend pas part au vote)
- délibération n°CM2022.10-06 du 25 octobre 2022 relative à la redevance spéciale administration dans le cadre de la collecte et du traitement des déchets assimilés non ménagers
➡ vote à l'unanimité (19 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention ; 0 ne prend pas part au vote)
- délibération n°CM2022.10-07 du 25 octobre 2022 relative au projet d'installation d'une antenne relais de téléphonie mobile Free Mobile
➡ vote à l'unanimité (15 voix pour ; 4 voix contre ; 0 abstention ; 0 ne prend pas part au vote)
Délibération non télétransmise au contrôle de légalité à ce jour
- délibération n°CM2022.10-08 du 25 octobre 2022 relative à la campagne d'affouage 2022-2023
➡ vote à l'unanimité (19 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention ; 0 ne prend pas part au vote)
- délibération n°CM2022.10-09 du 25 octobre 2022 relative à la participation financière aux frais de l'étude de faisabilité pour la réalisation d'une voie douce du Revermont reliant Ceyzériat à Salavre
➡ vote à l'unanimité (19 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention ; 0 ne prend pas part au vote)

– délibération n°CM2022.10-10 du 25 octobre 2022 relative à la création d'un Conseil municipal des enfants (CME)

➡ vote à l'unanimité (19 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention ; 0 ne prend pas part au vote)

Les délibérations publiées dans ce document peuvent faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication.

Avis affiché ce jour dans le lieu indiqué ci-dessus.

Fait à Jasseron, le 2 novembre 2022

Sébastien GOBERT,
Maire

